
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 1^{er} février 2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-quatre, le 1^{er} février, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Michel-sur-Orge, légalement convoqué le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sophie RIGAULT, Maire.

N°2024-02-01-09

Présents :

**Objet : VŒU RELATIF A
LA CRISE DU MONDE
AGRICOLE**

Madame Sophie RIGAULT, Maire,
Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Maria MENICACCI-FERRAIN, Dominique TAFFIN, Carole COUTON, Nicolas de BOISHUE, Guy PREAUX, Florine EKOUE, adjoints au Maire.

Mesdames et Messieurs Joseph DELPIC, Denis NOIROT-DUVAL, Nordine AOUNALLAH, Philippe LEFEBVRE, Xavier PASSERI, Virginie CAPDEBOSQ, Mehdi GLEYO-KESRAOUI, Mireille ROBERT, José CASTICO OLIVEIRA, Patrick LEVEAU, Michèle RONZANI, Denis ARCILE, Bernadette BENOIT-GUYOD, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Denis BERTON, Bertrand GRANADO, Jean-Louis BERLAND, Abou NIANG (retard), Fatima KHOBEIZI, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Mme Isabelle OUDARD, procuration à M. Guy PREAUX
Mme Nathalie FOURMANN, procuration à Mme Roselyne DACOURY-TABLEY
M. Thierry JULLIEN, procuration à Mme Muriel MOSNAT

Secrétaire :

M. Denis ARCILE

2024-02-01-09 : VŒU RELATIF A LA CRISE DU MONDE AGRICOLE

Dossier suivi par le Cabinet du Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT la crise du modèle agricole qui sévit depuis désormais très (trop) longtemps et que la politique agricole commune européenne ne parvient pas à enrayer ;

CONSIDERANT la disparition de plus de 100 000 exploitations au cours des années 2010, tendance qui se poursuit ;

CONSIDERANT l'importance prise par l'alimentation dans le budget des ménages ;

CONSIDERANT la nécessité de permettre à toutes et tous d'accéder à une alimentation saine et durable ;

CONSIDERANT le lien entre la santé et l'alimentation.

Après en avoir délibéré par 25 voix contre (la majorité municipale) et 8 voix pour (groupes Saint-Michel ensemble, Saint-Michel Avenir Ecologiques et Solidaire en Cœur d'Essonne et Saint-Michel en Commun),

REJETTE le vœu présenté.

Fait et délibéré en mairie de Saint-Michel-sur-Orge, le 1^{er} février 2024

Le Secrétaire

Denis ARCILE

Le Maire,

Sophie RIGALT

Publication en ligne le : **09 FEV. 2024**